



Conflans-sainte-honorine, mercredi 5 mars 2025

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2025/01439

Pris en application :

art. R 4241-38 du CT (manifestations nautiques)

art. A 4241-26 du CT (mesures temporaires)

Code des transports

Arrêté préfectoral n°78-2025-03-03-00001

Manifestation nautique et activités nautiques**Entraînements et épreuves sportives Voile. CVP
TRIEL /S, MEULAN, Les MUREAUX PK 86.500 à 93.000****Appel à la vigilance (tous les usagers - dans les deux sens)**

- du 09/03/2025 à 10:00 au 23/11/2025 à 18:00o **Seine à l'aval de Paris**

entre les pk 86,500 et pk 93,000 - Toute la largeur de la voie

Commentaire :

Mesdames et Messieurs les bateliers et usagers de la voie d'eau sont informés de l'organisation d'entraînements et d'épreuves de voile (30 embarcations maximum), sur la Seine, les samedis, dimanches et jours fériés, du 9 mars au 23 novembre 2025, entre 10h00 et 18h00, du PK 86,500 TRIEL SUR SEINE au PK 93,000 MEULAN/LES MUREAUX.

Mesdames et Messieurs les bateliers et usagers de la voie d'eau sont invités à une vigilance particulière en cas de croisement avec ces embarcations, et à naviguer avec prudence afin d'éviter de créer des remous aux abords de la zone.

Pour en savoir plus sur l'ensemble des conditions de navigation et sur l'état du réseau en direct, rendez-vous sur www.sif-seine.fr (uniquement sur PC).

Des pièces jointes sont attachées à cet avis. Vous pouvez les consulter sur notre site internet (www.vnf.fr)**Service(s) à contacter :**

UTI Boucles de la Seine, 11, cours de Chimay, 78700 CONFLANS-SAINTE-HONORINE

Tél : 01 39 18 23 45

Date limite d'affichage :

24/11/2025

Adjoint au Chef de Subdivision

Signé

Sébastien LY VAN TU